

Le combat actuel pour le service civil

Vous vous souvenez peut-être – du moins pour certains d'entre vous – de la période épique de la lutte pour la reconnaissance d'un véritable service civil en Suisse. C'était le temps où nos jeunes concitoyens allaient en prison pour leurs convictions de vouloir servir, mais *autrement*.

Et si vous n'avez pas connu cette époque, les pages précédentes de ce forum vous auront permis de vous y plonger... Mais qu'en est-il aujourd'hui ? *Quid* du proche avenir, en matière de service civil ? Se développe-t-il ? Recule-t-il ? Qui se préoccupe de cette question, la défend, la fait évoluer ?

Il existe en fait une organisation dont vous ignoriez peut-être l'existence. Il s'agit de la **fédération suisse du service civil CIVIVA**. Elle a été fondée le 20 août 2010 à Berne par des organisations pacifistes proches du service civil. Il s'agissait alors de créer une faîtière nationale et de réagir aux attaques toujours plus virulentes contre le service civil. En 2013, d'autres organisations ont rejoint CIVIVA: la Société des civilistes suisses (GSZ) et le centre de conseils *zivildienst.ch*, par exemple.

À l'heure actuelle CIVIVA – indépendante des partis politiques – peut compter sur le soutien d'une large palette de partis et d'organisations. La fédération compte plus de 100 membres collectifs et près de 1000 membres individuels, provenant de toutes les régions du pays.

Cette fédération s'engage donc auprès du public et dans la sphère politique pour maintenir et développer le service civil. Elle publie notamment le journal « *Le Monde Civil* », son bulletin trimestriel. Ainsi, CIVIVA est en contact avec les autorités et les politiques, certes, mais pas seulement.

Elle est aussi en contact avec les établissements d'affectation et les civilistes eux-mêmes. En effet, cette fédération aide les personnes et les établissements d'affectation en cas de problèmes ou de questions en lien avec le service civil ou avec l'obligation de servir en général. Cette aide prend la forme d'entretiens de conseils personnalisés pour les civilistes ou ceux qui songent à choisir cette voie. Les conseillers bénévoles de CIVIVA sont donc à leur disposition à propos de questions relatives au service civil, à la protection civile ou à l'armée.

Il me semble important d'ajouter que CIVIVA est indépendante des autorités et des grand-e-s donateur-ice-s. Ce sont les cotisations des membres qui rendent possible son travail. Si ça vous dit de les soutenir, vous pouvez devenir membre de CIVIVA à titre individuel, leur faire un don, ou même un legs.

À titre d'exemple de son action sur le plan politique, citons sa récente prise de position, lorsque CIVIVA a participé à la procédure de consultation de la révision de la loi sur le service civil:

« (...) CIVIVA est convaincue que le service civil fonctionne très bien dans sa forme actuelle et qu'il est d'une grande utilité pour la société et pour l'environnement. Le service civil est efficace, organisé de manière efficiente et il est à la fois utile dans son ensemble et porteur de sens pour les civilistes. C'est pourquoi CIVIVA rejette entièrement la révision de la loi sur le service civil. Ceci également parce qu'il s'agit des mêmes mesures qui ont déjà été mises en consultation en 2018 et qui ont déjà été rejetées par le Parlement lors du vote final en 2020.

Les prestations du service civil dans l'intérêt public diminueraient massivement en raison des mesures proposées, alors que les besoins augmentent, comme l'écrit également l'Office fédéral du service civil dans sa stratégie 2024+. Le Conseil fédéral prévoit une baisse de 40 % des admissions au service civil. Il faut donc s'attendre à une baisse massive du nombre de jours de service civil accomplis.

Cela se ferait notamment au détriment des grands domaines d'activité dont les cantons et les communes sont responsables : le social, l'enseignement, la santé, la protection de l'environnement et de la nature – tous des domaines d'activité dans lesquels la pénurie de personnel qualifié est déjà marquée aujourd'hui et le sera encore plus à l'avenir. Les affectations de service civil dans ces domaines d'activité sont un atout pour le fonctionnement de la société et la cohésion sociale. Cela entraînerait également des conséquences négatives sur la qualité de l'encadrement.

Une modification de la loi sur le service civil doit s'intéresser au service civil et non pas tenter de résoudre les problèmes flous de l'armée. Il est politiquement discutable de détériorer un système qui fonctionne bien au profit d'un autre. Les problèmes doivent être résolus là où ils existent. Le service civil doit être adapté aux besoins de la société et non à ceux de l'armée. »

Voilà qui est clair. En ce début de 2025, les tentatives de déconstruction du service civil continuent. Par exemple, certains proposent de réintroduire l'examen de conscience comme condition d'admission, alors qu'elle fût abolie en 2008 déjà (cf le site *parlement.ch*, cherchez-y simplement le postulat «**25.3010**»).

S'il le fallait, ce seul exemple suffit à nous rappeler qu'il nous faut, pour soutenir nos civilistes et CIVIVA, contribuer chacun selon nos possibilités à préserver le principe et l'existence, dans ce pays, d'un véritable service civil.

Mario Bélisle
(& source: CIVIVA.ch)